

M

I

N

I

-

V

A

L



**AGENDA
SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018**

15 septembre	Big bang de la Contrée du massif mégantic
17 et 18 septembre	Collecte des boues septiques
21 septembre	Journée sans ma voiture
2 octobre	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

Sommaire

Informations communautaires

Adoption de règlements.....p. 2
 Collecte des boues septiquesp. 2
 Règlements animaux domestiquesp. 2
 Festival de Saint-Zénonp. 2
 Journée sans ma voiturep. 3
 Petites annonces »p. 3
 Inscription catéchèsep. 3
 Avis de décès.....p. 3
 Maladie de Lyme.....p. 4
 La recette à René.....p. 4

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2018



Lors de la dernière séance ordinaire du Conseil municipal, les règlements suivants ont été adoptés ou présentés :

- Adoption du Règlement no 281 modifiant le règlement de zonage no 214 afin de bonifier la réglementation.
- Adoption du Règlement no 282 sur la gestion contractuelle.
- Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 284 abrogeant et remplaçant le règlement no 244 et le règlement no 269 sur le code d'éthique et déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Val-Racine.

COLLECTE DES BOUES SEPTIQUES

Le 17 et 18 septembre 2018, toutes les installations septiques qui doivent être vidangées cette année doivent être accessibles. Vous ne recevrez plus d'appel téléphonique personnalisé pour vous informer de la visite du service. Les propriétés concernées se situent sur :

- Chemin de Piopolis
- Chemin des Haricots
- Chemin de Franceville
- Chemin au Bois-Dormant
- Route Chesham
- Chemin de la Butte
- Chemin de la Forêt-Enchantée
- Chemin St-Léon

Pour les citoyens ayant une installation septique qui n'est pas prévue au calendrier cette année mais qui désirent tout de même la faire vidanger, veuillez contacter la MRC du Granit au 1 888 783-0181 poste 101 le plus tôt possible afin d'éviter du retard dans le calendrier.

RAPPEL RÈGLEMENT POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est interdit à toute personne de garder un animal indigène ou non indigène dans les limites de la municipalité, à moins d'avoir en sa possession un permis d'un ministère ou autres organisme ayant juridiction en la matière.

Seuls les animaux domestiques peuvent y être gardés. Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un logement, de garder dans ce bâtiment, sur ce terrain ou dans ce logement plus de trois (3) chiens et trois (3) chats. Toute personne qui est le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité doit se procurer une licence auprès de la municipalité conformément au présent chapitre.

FESTIVAL SAINT-ZÉNON-DE-PIOPOLIS

LIZZY HOYT du Manitoba
La nouvelle voix celtique
Samedi 15 septembre 20H - 25\$



JOURNÉE SANS MA VOITURE

	Avec le transport collectif Du 17 au 21 septembre 2018 je me déplace GRATUITEMENT dans la MRC du Granit.	Une journée gratuite le vendredi 21 septembre. Réservation obligatoire au moins 24 heures à l'avance 819 583-4263 ou sans frais 1 877 583-4263
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



PETITES ANNONCES

Bois de chauffage à vendre.	Photos par drone
Érable, merisier, hêtre, bouleaux 14 ou 16 pouces. Disponible également en 4 pieds. Pour informations contacter Sylvain Bergeron au 819-657-4909 après 18h.	Voir son domicile ou votre terrain du haut des airs est possible ! Communiquez avec moi par courriel : duplessis.claude@gmail.com
Le comité les Dynamiques de Val-Racine	Tracteur Massey Furgeson GC2310 à vendre
Tiendra sa réunion générale annuelle le vendredi 28 septembre 2018 dans la salle des métiers du centre communautaire à 14h00. Le comité aura à nommer un nouveau conseil d'administration pour la prochaine année. Vous devez être âgé de 45 ans ou plus. Plusieurs sujets seront traités lors de cette réunion.	Tracteur hydrostatique 23HP, 4x4, pelle à l'avant plus pelle rétrochargeuse à l'arrière. 1 637 heures. Bonne condition. Prix demandé : 14 000\$. Pour plus d'information communiquez au 819-657-4402

INSCRIPTIONS POUR CATÉCHÈSE

La paroisse Saint-Joseph-des-Monts procède à l'inscription des jeunes de 8 à 10 ans pour les catéchèses de l'éveil à la foi catholique, de la préparation aux sacrements du 1^{er} Pardon ou de la 1^{ère} Communion, et ceux qui auront 12 ans en 2019 pour la confirmation. Rendez-vous à l'église de Val-Racine, avant ou après la messe les dimanche 9 et 23 septembre 2018
Informations : Chantal Bouchard, secrétaire 819-674-1596, Louise Denis, agente de pastorale 819-657-1152 ou au presbytère de La Patrie au 819-888-2231

AVIS DE DÉCÈS

Au Pavillon Youville le 16 août 2018, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Marielle Turcotte Delongchamp, épouse de feu Gérard Delongchamp. Madame Turcotte Delongchamp demeurait à Sherbrooke. Elle était native de Val-Racine. Elle laisse dans le deuil son fils Serge (Francyne Michaud) et plusieurs autres enfants et petits-enfants.
La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485 rue du 24-Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le samedi 8 septembre 2018 de 9h30 à 12h. Une liturgie de la parole suivra à 12h en la chapelle du même endroit. L'inhumation aura lieu au cimetière de Val Racine à une date ultérieure.

MALADIE DE LYME

Attention : Un cas déclaré à Val-Racine sur un chien cet été. Il serait prudent de faire vacciner votre chien afin de prévenir tout danger de propagation.

En 2018, il y a eu 54 cas de maladie de Lyme en Estrie. Si celle-ci n'est pas traitée à temps, l'infection peut affecter le système nerveux, le cœur et les articulations. Les personnes qui vivent, travaillent, jouent ou font des activités de plein air à proximité de boisés, de forêts, d'herbes hautes ou de broussailles où vivent des tiques infectées sont plus à risque de contracter la maladie.

Les tiques sont actives du mois d'avril à décembre s'il n'y a pas de neige au sol. La période la plus propice pour être piqué s'étend de mai à septembre. Pour prévenir la piqûre, identifier, retirer la tique et connaître les symptômes de la maladie de Lyme, consulter l'adresse électronique suivante : <http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/maladie-de-lyme>



LA RECETTE À RENÉ

Enfin les tomates sont arrivées
Salade de tomates aux saveurs Méditerranéenne

Ingrédients	Méthode
1 Kg de tomates fermes (style tomates italiennes) 150 gr de fromage Féta 250 gr d'olives noires Kalamata 12 feuilles de basilic frais	Couper les tomates en petits cubes. Couper le fromage Féta en petits cubes. Dénoyer les olives Kalamata et les hacher. Hacher le basilic. Mélanger le tout et vous aurez une salade rafraichissante et pleine de saveur estivale.

BON APPÉTIT

EN ATTENDANT, PASSEZ UN BON MOIS DE SEPTEMBRE!